

Les lois somptuaires, une institution à réactiver ?

16 octobre 2024, École des Chartes

17 octobre 2024, Université Panthéon-Assas



Planche 15 - Ecran et tapisseries
Exécutés à la Manufacture Nationale de Beauvais par Chabal-Dussurgey

Comité scientifique

Eric Buge, Marie Cirotteau, Marianne Coudry, Thomas Perroud,
Patrick Savidan, Ilaria Taddei, Katia Weidenfeld

Inscription obligatoire jusqu'au 11 octobre inclus (dans la limite des places disponibles)
<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScJoN2QREcevgtlwBpOhjEm2CFbNgHAAUGwl95pslt3pkMnw/viewform>



Jour 1 : Ecole des Chartes - Salle Delisle

Déconstruire les lois somptuaires

9h-9h30 - Accueil des participants

9h30-9h45 - Introduction

9h45-12h15 Séquence 1 : Lois somptuaires, enjeux politiques, sociaux et économiques

Présidence : Katia Weidenfeld

Marianne Coudry : Spécificités des lois somptuaires romaines et problèmes d'interprétation.

Maria Giuseppina Muzzarelli : Les lois somptuaires : instruments de gouvernement. De l'Italie à l'Europe (XIIIe-XVIe siècle).

Ilaria Taddei : Les lois somptuaires : instruments de discipline morale et sociale. De l'Italie à l'Europe (XIIIe-XVIe siècle).

Discussion

11h15-11h30 Pause

Serge Audier : Les « Modernes », un artefact de la pensée écologique : les leçons de la querelle du XVIIIe siècle sur les lois somptuaires.

Thérénce Carvalho : La physiocratie et la condamnation des lois somptuaires.

Discussion

12h30-14h30 Déjeuner

14h30-16h30 Séquence 2 : Les raisons d'un oubli

Présidence : Eric Buge

Yannick Bosc : La Révolution française et les lois somptuaires.

Emmanuel de Crouy-Chanel : Taxer le luxe du Directoire à la Deuxième République.

Katia Weidenfeld : Administrer l'impôt par les signes de richesse (XIXe-XXe).

Discussion

Conclusion

Jour 2 : Université Panthéon-Assas - Salle des Conseils Reconstruire des lois somptuaires ?

9h-9h30 - Accueil des participants

9h30-10h - Introduction

10h-12h15 Séquence 3 : Sobriété, justice sociale : nouveaux objectifs des lois somptuaires ?

Présidence : Thomas Perroud

Eric Buge : Pour une définition des lois somptuaires.

Patrick Savidan : Le libéralisme politique contemporain à l'épreuve des « folles et vaines dépenses ».

Philippe Coulangeon et Yoann Demoli : Sociologies des pratiques de consommation écologiques.

Discussion

11h00-11h15 Pause

Delphine Pouchain : De l'économie aristotélicienne au limitarianisme intrinsèque : quand la philosophie économique renoue avec la critique du luxe.

Ibtissem Khelifati : Mécanismes économiques et implications philosophiques de la sobriété : lecture ancienne et perspectives contemporaines.

Discussion

12h30-14h30 Déjeuner

Séquence 4 : Quelle faisabilité juridique et économique ? (J2, 14h30-16h30)

Présidence : Marie Cirotteau

Mathieu Bauchard : La constitutionnalité d'une loi somptuaire contemporaine (étude à partir de la décision Cons. const., 29 décembre 2012 sur la taxe à 75 %).

Christian Barrère : Agir contre les goûts néfastes : lois somptuaires et régulation des goûts.

Guillaume Allègre : Nouvelles lois somptuaires ? Le point de vue d'un économiste rawlsien.

Discussion

Conclusion